JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7289482801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

https://annonces-legales.actu.fr/a/7289482801

Cette annonce a été mise en ligne le **27 avril 2022** sur **Actu.fr - le Haut Anjou**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVOCATS
4 rue Paul Langevin 49100 ANGERS
Tél.02.41.87.35.00

LA GODAIZE
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : 2973, Route de Mouliherne à Vernantes
« La Godaiserie »
49390 MOULIHERNE
899 584 957 RCS ANGERS

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 25 avril 2022, l'associé unique a décidé la transformation de la société en Société Civile à compter du 25 avril 2022.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7.500 euros.
Son objet social est :
- La prise de participations au capital ou au résultat de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations.
- La propriété, la gestion et l'administration, par bail ou autrement, de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine.

- L'acquisition, ainsi que la cession, desdits immeubles et droits immobiliers.
- La rénovation, l'aménagement, l'entretien et la construction de tous immeubles.
- L'obtention de tous prêts, ouvertures de crédits, facilités de caisse destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles composant le patrimoine social.
- Et généralement, toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou susceptibles d'en favoriser le développement, la constitution d'hypothèques, de toutes autres sûretés réelles et cautions, pourvu que le caractère civil de la société ne soit pas modifié.

Monsieur Arnaud SIMON demeure gérant.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGERS.

Pour avis

La gérance

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex